

"DOLMAYRAC - HAUTS DE GARONNE - TOUNIS - ROCHEBRUNE"

Lundi 9 octobre 2017 – 20 heures – Salle de Jeux - Ecole Ferdinand BUISSON.

Mot de bienvenue de Monsieur le Maire.

Présentation des Adjointes et Conseillers municipaux présents :

Brigitte BARAILLES, 1^{re} Adjointe : Personnel -Etat Civil - Petite Enfance

Jean-Jacques MIRANDE, Adjoint : Travaux – Habitat – Urbanisme – Déplacements

Marie-Thérèse FOUQUET, Déléguée : Tranquillité publique – Sports

Daniel MEYNARD, Adjoint, Association - Politique culturelle

Viviane DELFOUR, Conseillère municipale, déléguée aux Entreprises, aux Commerces et aux Jumelages.

Martine GIROTTO, Conseillère municipale

Myriam VEZINAT, Isabelle ROUMAZEILLES, Jean LYS, membres du groupe de travail «Commerces de proximité»

PROJECTION DU FILM «Votre cadre de vie, notre priorité »

- Temps d'échange avec le responsable du service municipal Espaces verts sur le thème « Zéro pesticide ».
- Présentation du chef de la Police Municipale Pluricommunale (PMP) et échange avec les riverains sur les points suivants :

- **Signalement d'une haie débordante avenue des Pyrénées.**
- **Présence de ronces sur le trottoir rue Pierre Loti.**
- **Avenue de l'aéroport : le panneau qui indique l'avenue de l'aéroport ne se voit plus.**
- **Rue Sainte Exupéry, les voitures adoptent une vitesse excessive, alors qu'il y a des enfants.**

Intervention Jean-Jacques Mirande (JJM) : dans le cadre du traitement de la vitesse excessive, nous sommes en présence de plusieurs contraintes : d'une part, personne ne veut de ralentisseur devant chez lui et, d'autre part, la pose d'un ralentisseur dans un virage n'est pas possible. Par conséquent, nous sommes amenés à travailler de plus en plus sur l'aménagement du stationnement des véhicules, en installant, par exemple les places de stationnement de façon alternée ou bien sur la mise en œuvre des écluses ou le traitement différent de la signalétique horizontale. Dans tous les cas, les aménagements se font en concertation avec les riverains, à l'instar de ce qui est fait en ce moment pour les riverains de la rue Gambetta.

Intervention M. le Maire (M) : la mise en place d'un sens unique est également un bon moyen.

Intervention Habitant (H) : cela avait déjà été abordé il y a quelques années, de la rue Maréchal Lyautey à la rue Saint Exupéry. De plus les enfants jouent au milieu de la route et c'est incontestablement très dangereux, mais c'est aussi le rôle des parents de les sensibiliser à ce danger. A l'époque, les sens interdits n'avaient pas pu être mis en place en raison de la présence des sorties de garage.

M : en effet il importe de ne pas porter préjudice aux gens qui habitent le quartier. Vous avez raison : on ne peut pas assurer la sécurité des enfants sans le concours des parents.

H : cette rue est tellement étroite qu'on s'étonne qu'elle soit en double sens.

M : le gros travers de la mise en œuvre d'un sens unique c'est qu'il fait augmenter la vitesse des voitures, c'est pourquoi il faut contrarier celle-ci.

H : la rue Arthur Rimbaud est en sens unique. Je me déplace à vélo et suis obligée de descendre par l'avenue de l'aéroport. Ne peut-on pas permettre un double sens uniquement pour les vélos ?

JJM : pour cela il faut limiter la vitesse à 30km/h...

H : de plus le feu ne se déclenche pas en présence d'un vélo.

JJM : il faut que nous abordions cette question avec l'AA car la technicité en place nécessiterait de changer l'ensemble du matériel. Je vous informe qu'un « plan vélo » a été voté au niveau de l'AA donc de notre Commune. Ce sujet est donc en réflexion et à moyen et long terme cette problématique devrait être résolue.

H : rue Paul Doumer : nous sommes en présence d'un virage en angle droit, il faudrait mettre un miroir en face du numéro 24.

H : rue André Maurois : au numéro 89 nous avons la même problématique. En plus il y a la présence d'une haie. Ou alors, il faut mettre la rue en sens unique.

M : la réglementation pour la pose d'un miroir est très stricte, je vous propose de compléter un formulaire précisant ce cas, en fin de réunion.

H : rue Jasmin : une voiture sur 4 ne respecte pas le stop. Entre le rond-point du centre culturel et le feu du Pont de Pierre les voitures accélèrent pour pouvoir passer au vert.

M : cet après-midi, j'ai reçu en Mairie, Madame le Procureur de la République, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et le Chef de la PMP afin de coordonner les interventions en matière d'incivilités, d'insécurité routière et de délinquance. Il est à noter qu'en 2016, 60 cambriolages avaient été enregistrés sur la Commune. En 2017 pour la période de janvier à septembre, 43 cambriolages ont été relevés. La PMP va intensifier son action concernant la prévention des cambriolages.

21H - RETOUR SUR LES POINTS ABORDES LORS DE LA REUNION DU 15 FEVRIER 2017

SECURITE ROUTIERE

Rue Kennedy : sécurisation des piétons rue du Trech.

Intervention M. le Maire (M) : avant la fin de l'année, une partie du plan de circulation en sens unique d'une section de la rue Kennedy sera mise en œuvre de manière expérimentale dans un premier temps.

Intervention Jean-Jacques Mirande (JJM) : nous avons réuni les riverains du quartier pour présenter le projet.

M : il faut également tenir compte de l'historique de la Commune, l'implantation de certaines maisons complique parfois la mise en œuvre de certains aménagements.

H : avenue Kennedy, nous constatons toujours des stationnements de véhicules de la société Otis sur le trottoir.

M : cela fait partie des éléments composant la feuille de route donnée au chef de la PMP.

Intervention Marie-Thérèse Fouquet : des interventions de la PMP ont d'ores et déjà été effectuées sur ce secteur.

M : il est vrai qu'il y a des irréductibles. Nous avons l'exemple d'une moto qui stationne régulièrement sur un trottoir du bourg. J'ai demandé à la PMP, la prochaine fois que cette infraction sera constatée, de faire enlever la moto.

H : rue Paul Doumer, nous sommes en présence d'un grand nombre de voitures qui se garent sur la voie en plein virage.

M : nous allons faire repeindre la bande jaune.

H : cela ne servira à rien...

H : et les gens iront se garer où, si les trottoirs et la rue sont interdits au stationnement ?

M : c'est vrai, mais quand le stationnement est réellement dangereux, il ne peut être question de l'accepter. Dans un angle rentrant, comme c'est le cas ici, une signalétique appropriée doit être mise en place et la PMP doit faire observer l'interdiction.

H : c'est la même chose sur Agen : les gens quittent le centre-ville car ils ne peuvent pas se garer.

JJM : un principe de bon sens doit être appliqué, il me semble : posons-nous la question « sommes-nous en présence d'un risque ? ». Il y a des quartiers anciens et les voies ne sont pas adaptées et tout le monde doit y mettre du sien. Dans tous les cas cette problématique sera étudiée avec les riverains de la rue.

H : avec le nouveau lotissement il va y avoir de gros problèmes.

M : une réunion s'est déjà déroulée en présence de riverains et une autre est prévue pour la mise en place des aménagements nécessaires.

Logements-foyer de Burges : sécurisation de la traversée de la voie

M : les travaux sont en cours et doivent se terminer au plus tard fin octobre avec la pose des îlots centraux de l'avenue des Pyrénées et les abaissements de trottoirs notamment rue Théophile de Viau.

JJM : à terme ces types d'aménagements seront réalisés jusqu'au rond-point de Beuregard.

H : les aménagements vont-ils prendre en compte les véhicules qui sortiront de la nouvelle station d'essence ?

JJM : cette station concerne les poids lourds et ce dossier ne dépend exclusivement que du Conseil Départemental et de l'Agglomération d'Agen (AA).

H : depuis que l'avenue des Pyrénées a été rétrécie c'est la panique !!!

M : permettez-moi de penser – comme d'autres habitants qui me l'ont dit – que le rétrécissement permet de ralentir la vitesse des véhicules. Si les véhicules doivent attendre leur tour pour tourner de part et d'autre, c'est parfait.

H : maintenant pour toutes les villes c'est comme ça : on ne veut plus de voitures !

M : je ne pense pas que l'on puisse dire qu'il n'y a pas de voitures sur la Commune.

JJM : je tiens à préciser les points suivants : le rétrécissement de la voie rend les commerces de proximité plus attractifs, les véhicules roulent plus lentement et cela permet l'installation de pistes cyclables discontinues. De plus je vous informe qu'une portion passera en zone 30km/h. Ces nouveaux aménagements permettent de se garer et de sortir de son véhicule en toute sécurité. Ces aménagements sont le fruit d'un travail mené avec les commerçants et les riverains. L'espace public doit se partager entre les piétons, les vélos et les voitures.

Rue Paul Langevin : problème de stationnement.

M : le projet a été étudié, une date de réunion avec les riverains doit être prochainement programmée.

JJM : nous avons un problème de foncier pour liasonner la rue Paul Langevin avec la rue des Pyrénées. Dans tous les cas, le projet sera soumis aux riverains.

H : les gens ne seront plus tranquilles.

H : il y a le panneau sens interdit sauf riverains.

M : ce panneau n'existe pas dans la réglementation routière.

H : le panneau interdiction de circulation sauf desserte locale nous limite et les parents d'élèves encore plus. C'est pour ça que j'aborde à nouveau ce point.

M : réglementairement on ne peut pas interdire aux gens de circuler.

H : alors enlevez-le !

M : on cherche une autre solution pour permettre aux parents de déposer les enfants.

H : et les riverains alors ?

M : le but c'est de faire en sorte que les parents stationnent le moins possible, l'idée est de les autoriser à rentrer dans un sens et de les obliger à repartir dans un autre sens.

H : j'ai bien compris, mais comment assurer la tranquillité des riverains ? L'impasse nous assure cette tranquillité.

M : mais aujourd'hui, vous n'êtes pas tranquilles non plus...

H : ce n'est pas l'entrée réglementaire de l'école.

M : quoi qu'il en soit, les enseignants ont toujours demandé que les petits n'empruntent pas la même entrée que les grands.

H : la directrice pourrait en informer les parents.

JJM : je vous propose de réunir les riverains sur cette question afin que ce soir les participants à la réunion de quartier puisse également s'exprimer sur d'autres sujets.

M : je précise que les riverains concernés seront uniquement ceux de l'impasse Paul Langevin.

Avenue des Pyrénées : sécurisation de la voie

M : la 1ère tranche des travaux est en cours de réalisation entre la rue Lavinal et les laboratoires UPSA. La 2ème tranche qui permettra de rejoindre le giratoire de Beauregard est prévue en 2018, pendant la période estivale.

Avenue des Pyrénées : stationnements gênants devant la boulangerie

M : malgré le dispositif mis en place, les services municipaux constatent de nombreuses dégradations sur le mobilier. Les potelets souples ont été arrachés. Les jardinières sont souvent heurtées par des véhicules cherchant à se garer au plus près des commerces. Le service de Police municipale pluricommunale va désormais procéder à la verbalisation des contrevenants.

Résidence Tounis : aucune visibilité en sortant sur la rue Victor Duruy

M : les travaux prévus en début d'année 2018 prennent en compte cette situation.

Lotissement Haut de Garonne notamment rue Ambroise Paré : vitesse excessive des véhicules.

M : le service de Police municipale pluricommunale a intégré dans son programme de contrôle de vitesse, une intervention spécifique sur l'ensemble du quartier des Hauts de Garonne.

H : le carrefour entre la rue Lacordaire et la rue Ronsard est très dangereux.

M : dans le cadre de l'étude du plan de circulation du quartier nous avons, en effet, relevé ce point d'insécurité et nous en tiendrons compte dans le projet d'aménagement de la rue Kennedy.

Rue Paul Langevin – Ecole Ferdinand Buisson : les parents circulent à voiture alors qu'un panneau l'interdit, absence de la Police municipale

M : il a été demandé au service de Police municipale pluricommunale d'intervenir de façon plus régulière sur la rue et l'impasse Paul Langevin et de verbaliser les contrevenants après avertissement.

Rue Georges Bizet : vitesse excessive, non-respect des 2 priorités à droite. Nous aimerions faire ralentir les voitures. D'autres méthodes peuvent-elles être envisagées ? Des contrôles radar, un panneau « attention aux enfants », ralentisseurs, vitesse limitée à 30 km/h...

M : un contrôle de la vitesse a été réalisé du 20 mars au 12 avril 2017. Il fait apparaître les points suivants :

➤ La circulation est très résidentielle avec un maximum de 300 véhicules/jour dans les 2 sens, les autres voies communales circulées (Garonne Kennedy...) sont plutôt autour de 700/1000 véhicules /jour.

➤ 85 % des véhicules roulent à une vitesse inférieure à 40km/h.

➤ La vitesse maximum mesurée était de 55 km/h.

En moyenne, la réduction de la vitesse par les conducteurs, à l'affichage du panneau, est de 3.1 km/h.

VOIRIE

Rue Victor Duruy : projet d'élargissement de la voie

M : les travaux de la rue Victor Duruy entre Théophile de Viau et Camille Saint Saëns sont prévus début 2018 avec l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique puis le réaménagement de la voie dans le même esprit que les précédentes tranches : trottoirs, pistes cyclables et chaussée à double sens. Le débouché sur l'avenue des Pyrénées (4^{ème} tranche) ne pourra se faire qu'avec la maîtrise du foncier. Des blocages persistent ne permettant pas d'aboutir sur les acquisitions manquantes. Le projet est repoussé vers 2020/2022.

H : Rue Lavinal : quand les logements seront livrés, allez-vous étudier le sens de circulation car cela va faire du monde ?

JJM : nous avons étendu le double sens jusqu'à l'entrée du nouveau lotissement (14 logements) avec un stop à son débouché sur la rue Lavinal.

Rue de la Bénazie : il existe un regard qui n'a pas été remplacé, il n'y a même plus de barrières de protection mais, le trou est toujours là. Il est situé à hauteur des peupliers avant le cimetière.

JJM : il s'agit d'une chambre France Telecom. Nous l'avons remplie de sable pour sécuriser en attendant l'intervention du concessionnaire.

H : j'habite depuis 2000 au Passage d'Agen et je suis chauffeur de bus. Je ne vois pas beaucoup d'abris de bus, notamment à Tounis. Est-ce prévu? Est-ce le Maire qui doit formuler la demande à l'AA ?

M : c'est exactement ça : une demande en ce sens a été faite à l'Agglomération d'Agen, dans le cadre du réaménagement des arrêts de bus de la rue Victor Duruy au droit de la rue Jean Giono (il y aura 2 arrêts de bus).

Rue Paul Langevin – Ecole Ferdinand Buisson : au n°7 et à l'entrée du terrain de jeu de l'école, à chaque passage d'une classe, les gravillons partent dans le caniveau, ne pourrait-on pas prévoir un enrobé sur 30m ?

M : un projet d'aménagement a été réalisé par les services municipaux et doit prochainement être présenté aux riverains.

VOIRIE

Déjections canines

H : lotissement des hauts de Garonne : peut-on envisager la mise en place d'une signalétique préconisant le ramassage des déjections canines ? J'ai pris sur le fait une propriétaire de chien, elle m'a incendié !

M : à titre expérimental, l'implantation de distributeurs et de corbeilles pour les déjections canines a été réalisée place de la République, place du Général de Gaulle et place Sainte Jehanne. A l'issue de cette phase « test », nous étudierons un déploiement sur d'autres quartiers de la Commune et, notamment, celui-ci.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Point sur la réunion du mardi 26 septembre dernier, avec la société Orange :

- aujourd'hui 38% du territoire communal est relié à la fibre.
- 3/10 habitants sont fibrés.
- seul Orange propose ce service.

H : dans la même rue, nous constatons que des habitants ne sont toujours pas reliés à la fibre.

M : les 16 armoires, qui sont la condition pour accéder à la fibre, sont aujourd'hui toutes installées. Selon les cas, le câble passe en souterrain ou en aérien. Dans ce dernier cas, les poteaux EDF devraient servir de support. Or EDF oppose à la Société Orange que ses poteaux peuvent supporter les fils électriques mais pas la fibre et demande donc de faire une expertise de résistance des poteaux. Les négociations durent depuis 6 mois. Le résultat, c'est qu'il faut bien compter 6 mois de plus pour la mission d'expertise. Conclusion : il faudra encore attendre fin 2018, dans certains endroits, pour être relié. Ces explications nous ont été fournies très dernièrement par Orange. Les sous-traitants ont comme consigne de fibrer de la façon la plus rentable possible, c'est pourquoi, dès qu'un problème survient, ils préfèrent passer au client suivant.

H : si EDF ne voulaient pas des câbles d'Orange ils n'avaient qu'à le dire avant.

Intervention D. Meynard : nous constatons comme vous que la situation n'a pas été appréhendée correctement par la société Orange. Depuis leur prise de conscience de cette problématique, ils devraient accélérer la mise en place de nouveaux poteaux pour le passage de la fibre en aérien.

H : la fibre c'est un sous-traitant qui la pose et, chez moi, il m'indiquait qu'il fallait faire un trou au milieu de ma maison !

JJM : je vous propose d'aborder ce point avec la société Orange.

H : où en est le projet de reconstruction du logement foyer de Burges ?

M : le conseil d'administration d'Habitatys a pris la décision de construire un ensemble mixte, intergénérationnel, qui prendra la forme de nouveaux logements adaptés pour les résidents de Burges, ainsi que des logements qui pourront accueillir d'autres personnes que des seniors.

Je me permets de vous rappeler qu'actuellement, le 1^{er} étage est inoccupé pour cause d'absence d'ascenseur.

Fin de la réunion : 22h40

